

Vos questions / nos réponses

Législation graines

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/11/2011 17:01

Bonjour,

j'aimerai connaître le statut légal des graines de peyote, khat et iboga. Ces 3 plantes sont bel et bien interdites mais la loi ne précisent rien au sujet des graines, comme par exemple pour le khat dont seul le feuillage est interdit.

A-t-on le droit, en France, d'acheter ou vendre ces graines ?

Merci.

Mise en ligne le 07/11/2011

Bonjour,

Nous avons répondu à votre question dans votre précédent message.

Cordialement.
